



20
23



Catalogue de formation

 **AUXILEA**
formations aux métiers d'avenir



SOMMAIRE

AUXILÉA

- **Présentation du centre de formation Auxiléa**

NOS PROGRAMMES DE FORMATION

- **Formations « Socle »**

- Entretien du cadre de vie
- Entretien du linge et repassage
- Equilibre alimentaire et aide aux repas – niveau 1
- Hygiène corporelle et aide à la toilette – niveau 1
- Posture Professionnelle dans la relation d'aide
- Vieillesse normale et pathologique
- Sensibilisation au handicap
- Mobilisation / Transfert / TMS – Niveau 1
- Maladie d'Alzheimer et Parkinson
- La bientraitance
- La communication professionnelle
- Gestion de l'agressivité et de la violence

- **Formations «Expert »**

- Devenir tuteur
- Hygiène corporelle et aide à la toilette – niveau 2
- Pratique Culinaire
- Equilibre alimentaire et aide aux repas – niveau 2
- La maladie d'Alzheimer
- Mobilisation / Transfert / TMS – Niveau 2

- **Qualité de vie au travail – Prévention - Sécurité**

- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres
- SST
- MAC SST
- La prévention des risques professionnels

- **Accompagnement VAE DEAES**

Formez-vous aux métiers d'avenir

« 85% des personnes souhaitent vivre à leur domicile le plus longtemps possible »

Les métiers de l'aide à la personne évoluent et doivent s'adapter à des situations qui se complexifient. Aujourd'hui les professionnels du maintien à domicile ont besoin d'allier des compétences relationnelles et des compétences techniques maintenues grâce à une actualisation permanente.

Êtes-vous prêt, par la formation, à développer, consolider et optimiser vos pratiques ? Auxiléa répond à cet objectif !



Idéalement situé proche du périphérique nantais.
Parking à disposition



DES PROFESSIONNELS QUI PARLENT A D'AUTRES PROFESSIONNELS

Nos formateurs sont issus du terrain. Ils connaissent et comprennent les réalités de ces métiers. Leur expertise apportera les savoirs et les savoir-faire (cas concrets, mises en situations, mutualisation d'expériences...). Ainsi, vous développerez les compétences nécessaires à l'exercice professionnel.



Un espace aménagé avec nos partenaires APIS et COPN tenant compte des réalités des accompagnements à domicile.

Un plateau technique (salle de bain, chambre) équipé de matériel domotique et d'aides techniques avec pour objectifs :

- La promotion des solutions d'autonomie et d'accessibilité facilitant l'intervention des professionnels pour garantir la prévention et la sécurité
- L'acquisition des savoir-faire procéduraux pour une utilisation dans les situations de maintien à domicile



Présence d'un référent handicap qui a pour mission d'adapter les modalités pédagogiques pour permettre l'accès à la formation à toute personne en situation de handicap.

Formations Socle

- Entretien du cadre de vie
- Entretien du linge et repassage
- Equilibre alimentaire et aide aux repas - niveau 1
- Hygiène corporelle et aide à la toilette - niveau 1
- Posture Professionnelle dans la relation d'aide
- Vieillesse normale et pathologique
- Mobilisation / Transfert / TMS - Niveau 1
- Sensibilisation au handicap
- Bienveillance
- Communication professionnelle
- Gestion de l'agressivité et de la violence

Formations Expert

- Mobilisation / Transfert / TMS - Niveau 2
- Devenir Tuteur
- Equilibre alimentaire et aide aux repas - niveau 2
- La maladie d'Alzheimer
- Hygiène corporelle et aide à la toilette - niveau 2
- Pratique culinaire

Qualité de vie au travail Prévention Sécurité

- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres
- SST
- MAC SST
- Prévention des risques professionnels

Formations sur mesure

- Modalités pédagogiques adaptées à vos besoins (présentiel, distanciel, hybride)

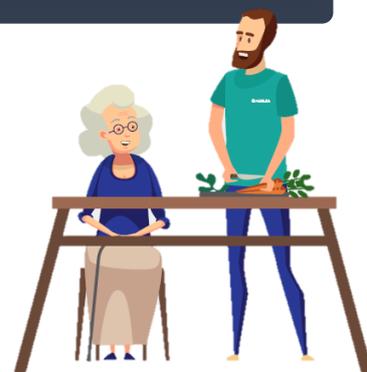
Accompagnement VAE DEAES



02.28.29.23.73



contact@auxilea.com





Formations Socle

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE

La finalité de la formation « Entretien du cadre de vie » est de renforcer et de développer les savoirs et les savoirs faire de l'aide à domicile, dans le but de maintenir un cadre de vie répondant aux besoins de confort et de sécurité.



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Conseillère en Economie
Sociale et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



➤ Aide technique pour les personnes à mobilité réduite

➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Connaître les différents produits, le matériel d'entretien et leur utilisation
- Connaître et appliquer les protocoles d'entretien du cadre de vie
- Connaître et appliquer les règles de sécurité
- Sensibiliser à une démarche éco-citoyenne

LE PROGRAMME

- Sensibilisation à la spécificité du contexte d'intervention (domicile privé de la personne, lieu où s'inscrit et se construit l'identité).
- Découverte des catégories de produits d'entretien et du matériel.
- Connaissance pour une utilisation dans des conditions optimales.
- Découverte des protocoles d'entretien du cadre de vie
- Mises en situation pour appliquer les protocoles d'entretien du cadre de vie en utilisant les produits et le matériel et en s'adaptant aux différents contextes.
- Sensibilisation au travail en sécurité (connaissance des pictogrammes de dangers, respect des dosages des produits, risques professionnels liés à l'exercice professionnel)
- Sensibilisation à une démarche éco-citoyenne.

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

ENTRETIEN DU LINGE ET REPASSAGE

La finalité de la formation « Entretien du linge et repassage » est de renforcer et développer les savoirs et les savoir-faire de l'aide à domicile dans le but d'entretenir le linge du bénéficiaire, tout en respectant ses habitudes de vie et ses attentes



Aide à domicile



Présentiel : 1 jour – 7 heures
Distanciel
Formation hybride



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Conseillère en Economie
Sociale et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



➤ Aide technique pour les personnes à mobilité réduite

➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Différencier la composition textile des différentes pièces de linge pour choisir le mode d'entretien adapté
- Connaître les différents produits et matériel d'entretien du linge et les utiliser de manière optimale.
- Appliquer les étapes d'entretien du linge
- Travailler en appliquant les règles de sécurité
- Appliquer les règles d'une démarche éco citoyenne

LE PROGRAMME

- Découverte des fonctions du vêtement pour comprendre la place singulière du linge et du vêtement dans la vie quotidienne de la personne
- Connaissance sur la composition des textiles et sur les différents pictogrammes pour choisir le mode d'entretien du linge
- Connaissance et utilisation des produits et du matériel visant à intégrer des notions et des techniques facilitant l'exécution du travail
- Mises en situation pour appliquer les protocoles d'entretien du linge
- Mises en situation pour expérimenter les techniques de repassage et augmenter l'efficacité
- Sensibilisation au travail en sécurité (rappel des pictogrammes de dangers, respect des dosages des produits, risques professionnels liés à l'exercice professionnel)
- Information sur les gestes « éco-citoyen » réduisant l'impact écologique

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

EQUILIBRE ALIMENTAIRE ET AIDE AUX REPAS – Niveau 1

La finalité de la formation « Equilibre alimentaire et aide aux repas » - niveau 1 - est de développer les savoirs et les savoir-faire de l'aide à domicile pour lui permettre de réaliser un accompagnement aux repas adapté aux besoins des personnes accompagnées.



Aide à domicile



Présentiel : 1 jour – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Conseillère en Economie Sociale et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



- Aide technique pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Repérer les activités de l'Aide à domicile dans les interventions liées à la préparation des repas
- Maîtriser les apports nutritionnels recommandés en fonction de l'âge de la personne
- Réaliser des menus adaptés aux besoins des personnes accompagnées
- Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires

LE PROGRAMME

- Réflexion sur les représentations en lien avec l'alimentation
- Connaissances sur les bases de l'équilibre alimentaire (recommandations PNNS)
- Focus sur l'alimentation des personnes de plus de 75 ans
- Découverte des possibilités d'amélioration et d'enrichissement des repas (repas « maison » et portage de repas)
- Elaboration de menus
- Acquisition des notions d'hygiène et de sécurité liées à la préparation des repas
- Gestion des courses et du budget alimentaire

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

HYGIÈNE CORPORELLE ET AIDE A LA TOILETTE – Niveau 1

La finalité de la formation « Hygiène corporelle et aide à la toilette – Niveau 1 » est de développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être de l'Aide à domicile, dans le but d'accompagner la personne aidée dans le maintien de son hygiène corporelle.



Aide à domicile



Présentiel : 1 jour – 7 heures
Distanciel : aspect théorique
→ 3,5 heures (pouvant être associé avec 3,5 heures de pratique)



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Formatrice avec une expérience du domicile

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative
Prise en compte de l'expérience des stagiaires
Mise en situation dans un appartement pédagogique
Simulateur de vieillissement



- Aide technique pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation de la formation pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Appréhender les notions fondamentales pour garantir un accompagnement bienveillant aux actes d'hygiène
- Connaître et expérimenter les protocoles d'hygiène corporelle et d'aide à la toilette
- Développer des capacités techniques et relationnelles
- Être capable de repérer les situations à risque

LE PROGRAMME

- Sensibilisation au positionnement de l'aide à domicile dans l'accompagnement des soins d'hygiène « acte technique et relation d'aide »
- Acquisition de savoirs sur des notions fondamentales pour réaliser cet accompagnement : notions de besoin, découverte des fonctions vitales, la proxémie, bases de la communication verbale et non verbale
- Connaissance des fonctions de l'hygiène corporelle et l'aide à la toilette : rôle de la peau et du toucher, valorisation de la personne
- Découverte des différents protocoles permettant le maintien de l'hygiène corporelle
- Mise en pratique des techniques d'hygiène et de confort en fonction des situations : toilette au lavabo, douche, rasage, aide à la mobilité...

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

POSTURE PROFESSIONNELLE DANS LA RELATION D'AIDE

La finalité de la formation « Posture professionnelle dans la relation d'aide » est de renforcer et de développer les savoirs et les savoir-faire relationnels de l'aide à domicile dans le but, lors des interventions, d'adopter la bonne distance professionnelle et de développer des stratégies



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Conseillère en Economie
Sociale et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



- Aide technique pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Etre capable d'appréhender les dimensions de la relation d'aide
- Etre capable de repérer les essentiels de la posture professionnelle dans la relation d'aide
- Etre capable de se positionner dans sa fonction d'intervenant à domicile

LE PROGRAMME

- La notion de posture professionnelle : comprendre et définir les dimensions liées à la posture professionnelle, et permettre à l'intervenant à domicile de se situer et se construire en tant que professionnel
- Réflexion sur les fondamentaux des métiers de la relation d'aide : identité professionnelle, processus et étapes de la relation d'aide, techniques de communication liées à la relation d'aide (verbale et non-verbale), juste distance professionnelle
- Consolidation du positionnement de l'intervenant à domicile dans la relation d'aide : apprendre à poser un cadre d'intervention, en connaître les limites (construire et consolider sa posture professionnelle)
- Sensibilisation à la maltraitance et la bientraitance

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

VIEILLISSEMENT NORMAL ET PATHOLOGIQUE

La finalité de la formation « Vieillesse normale et pathologique » est d'appréhender la prise en charge du vieillissement et des pathologies associées, dans le but d'adapter son accompagnement



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Conseillère en Economie Sociale et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative
Prise en compte de l'expérience des stagiaires
Simulateur de vieillissement



➤ Aide technique pour les personnes à mobilité réduite
➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Identifier les différentes dimensions du vieillissement
- Repérer les caractéristiques du vieillissement normal et pathologique
- Répertoire des pathologies du grand âge
- Appréhender le vieillissement par l'expérimentation

LE PROGRAMME

- Emergence des représentations sur le vieillissement
- Présentation d'un état des lieux du vieillissement
- Identification des causes et conséquences du vieillissement sur la santé et le quotidien de la personne
- Repérage des pathologies associées au vieillissement
- Expérimentation des répercussions liées au vieillissement par des mises en situation avec le simulateur de vieillesse
- Transposition dans ma pratique professionnelle

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

SENSIBILISATION AU HANDICAP

La finalité de la formation « Sensibilisation au handicap » est de connaître les différents handicaps, dans le but, pour l'intervenant à domicile, d'appréhender les adaptations possibles, et ajuster son accompagnement à domicile.



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Conseillère en Economie
Sociale et Familiale -
Réfèrent handicap

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



- Aide technique pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Identifier les différentes dimensions du handicap
- Connaître le cadre réglementaire
- Répertorier les différents handicaps et leurs caractéristiques
- Appréhender le handicap par l'expérimentation

LE PROGRAMME

- Emergence des représentations sur le handicap
- Présentation d'un état des lieux du handicap
- Repérage des typologies du handicap
- Identification des causes et conséquences du handicap dans la vie quotidienne de la personne aidée
- Expérimentation des répercussions liées au handicap par des ateliers sensoriels et des mises en situation

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

MOBILISATION – TRANSFERT – PRÉVENTION TMS NIVEAU 1

La finalité de la formation est de favoriser l'acquisition d'une culture de la prévention pour mieux protéger la santé des professionnels exerçant en service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun



Ergothérapeute expérimentée

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

2 lits médicalisés

1 fauteuil roulant

1 lève personne

1 verticalisateur électrique

L'ergothérapeute apporte les aides techniques



- Aide technique pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Prendre conscience de l'intérêt des actions préventives
- Connaître les notions d'ergonomie et d'ergomotricité
- Apprendre et intégrer les techniques de mobilisation
- Identifier et utiliser les aides techniques au transfert
- Améliorer la qualité de vie au travail et diminuer les accidents liés aux TMS

LE PROGRAMME

Partage des représentations sur les domaines de la prévention

- Contextualisation et définition de la santé au travail
- Chiffres clés et réglementation

Compréhension des troubles musculo-squelettiques

- Définition des TMS et rappels anatomiques
- Explication de la prévention des risques de douleurs au rachis
- Pré-requis à une bonne condition physique et à l'hygiène musculaire

Notions d'ergonomie au travail et principes d'ergomotricité

- Compréhension du capital santé
- Techniques de mobilisation au lit (rehaussement/retournement)
- Techniques couché-assis-debout

Présentation, essai et analyse critique des aides techniques au transfert

- Drap de glisse, barre latérale de redressement au lit, lève-personne et verticalisateur électrique

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Au début : auto-évaluation sur les problématiques liées aux TMS
- ✓ Pendant : évaluation « formative » avec mises en situations concrètes
- ✓ A la fin : évaluation finale des acquis et mesure de la satisfaction
- ✓ Attestation de formation

BIENTRAITANCE

La finalité de la formation « Bienveillance » vise, par la compréhension des notions de maltraitance et de bienveillance, par la connaissance des obligations professionnelles, et par le repérage des indicateurs de la maltraitance, à favoriser l'engagement des aides à domicile dans une démarche réflexive permettant de développer des pratiques bienveillantes.



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Travailleur social

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mises en situation par le jeu



➤ Aide technique pour les personnes à mobilité réduite

➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Comprendre les causes et identifier les indicateurs de maltraitance chez les personnes accompagnées à domicile
- Connaître le cadre législatif et institutionnel pour transmettre les informations à partager
- Mesurer les enjeux de la bienveillance dans la pratique professionnelle
- Appliquer une démarche de bienveillance dans l'accompagnement des personnes accompagnées à domicile

LE PROGRAMME

→ La maltraitance

- Définition, chiffres, formes et indicateurs de la maltraitance dans le contexte du domicile
- Suspicion ou constat de maltraitance : notion de signalement, obligations des professionnels, communication et traitement institutionnel

→ La bienveillance

- Définition et recommandations
- Prérequis de la bienveillance
- Principes d'une dynamique de bienveillance
- Outils pour une démarche de bienveillance au domicile

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

La finalité de la formation « Communication Professionnelle » vise le développement des compétences communicationnelles, orales et écrites. Par la compréhension des mécanismes de la communication et l'utilisation des outils, les aides à domicile mettront en œuvre des échanges facilitant la relation d'aide et veilleront à la continuité des interventions à domicile.



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Travailleur social avec une expérience du domicile

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



- Aide technique pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Connaître les fondements de la communication
- Appréhender le cadre déontologique et méthodologique qui définit la communication professionnelle
- Identifier les situations de communication dans l'accompagnement à domicile
- Repérer les différentes formes de transmissions

LE PROGRAMME

- Définition des enjeux de la communication professionnelle à travers les fondements de la communication
- Répertoire des situations de communication dans le métier d'accompagnement à domicile
- Repérage des différentes formes de transmissions, des outils et situations associés
- Connaissance du cadre éthique et déontologique liée à la communication professionnelle : « Charte des droits et libertés de la personne accueillie » et de la « Charte éthique et accompagnement du grand âge »
- Mises en situation, jeux de rôle et travaux de groupe sur les différentes formes de transmissions (communication écrite et orale) pour définir un cadre méthodologique

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

Gestion de l'agressivité et de la violence

La finalité de la formation « Gestion de l'agressivité et de la violence » dans le contexte de l'intervention à domicile vise par la compréhension des mécanismes de l'agressivité, par le repérage des situations à risque et par la maîtrise de techniques communicationnelles, à prévenir et gérer les situations conflictuelles au quotidien.



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Travailleur social avec une expertise du domicile

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mises en situation



➤ Aide technique pour les personnes à mobilité réduite

➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Identifier les composantes de la relation d'aide
- Reconnaître les différentes formes d'agressivité et de violence
- Comprendre les mécanismes constitutifs de l'agressivité et de la violence
- Savoir repérer et gérer les situations conflictuelles au quotidien

LE PROGRAMME

- Les spécificités du contexte professionnel :
 - le domicile : être « chez soi », une notion « bousculée » par les interventions à domicile
 - la relation d'aide : les différents concepts, les « clés » de la relation, moi et « l'autre »
- Le développement de la personne à un âge adulte avancé, les incidences sur le comportement et sur les relations (intrafamiliales, amicales, professionnelles)
- La relation aidant-aidé : le positionnement professionnel pour garantir les bases d'une relation de confiance
- Les différentes formes d'agressivité et de violence
- Les situations à risques : les facteurs aggravants (pathologies psychiatriques, troubles neurocognitifs, pathologies du lien dans l'accompagnement des personnes dépendantes)
- Les outils pour repérer et gérer les situations conflictuelles au quotidien

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation



Formations Expert

DEVENIR TUTEUR

La finalité de la formation « Devenir tuteur » est de permettre au salarié exerçant un rôle de tuteur d'acquérir et de consolider les compétences de base nécessaires à l'exercice de cette fonction. Cette formation vise l'opérationnalité en impliquant le salarié dans une démarche d'appropriation d'outils facilitant l'accompagnement



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Expérience dans le secteur social et/ou médico-social de 12 mois



Formateur avec une expérience de terrain auprès des intervenant.es à domicile

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Expérimentation Grille Tutorat



➤ Aide technique pour les personnes à mobilité réduite



➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Se positionner en tant que tuteur
- Transmettre ses connaissances et son savoir-faire
- Communiquer positivement avec le stagiaire
- Construire un parcours adapté aux besoins du stagiaire
- Utiliser des outils pour évaluer et faciliter la progression du stagiaire

LE PROGRAMME

- Identifier les enjeux liés au tutorat
- Identifier son rôle et ses motivations
- Repérer les fonctions du tuteur
- Evaluer les besoins du tutoré et construire les étapes de son parcours
- Transmettre : Quoi et Comment ?
- Acquérir des bases pour construire une relation bienveillante et gérer les situations difficiles
- Evaluer les capacités du tutoré : utilisation *d'un outil de repérage des actions en situation professionnelle*
- Apprendre à formuler une évaluation

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation de positionnement en amont de la formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

HYGIÈNE CORPORELLE ET AIDE A LA TOILETTE – Niveau 2

La finalité de la formation « Hygiène corporelle et aide à la toilette - Niveau 2 » est d'approfondir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être de l'Aide à domicile, dans le but d'accompagner la personne aidée en perte d'autonomie dans le maintien de son hygiène corporelle.



Aide à domicile



Présentiel : 1 jour – 7 heures
Distanciel : aspect théorique
→ 3,5 heures (pouvant être associé avec 3,5 heures de pratique)



10 stagiaires maximum



Prérequis : expérience dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie



Formatrice avec une expérience dans le domicile

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique

Simulateur de vieillissement



- Aide technique pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation de la formation pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Actualiser les notions fondamentales pour garantir un accompagnement bienveillant aux actes d'hygiène
- Adapter les protocoles d'hygiène corporelle et d'aide à la toilette en fonction des spécificités du public rencontré
- Mettre en œuvre les capacités techniques et relationnelles
- Repérer les situations à risque, les prévenir, les gérer

LE PROGRAMME

- Consolidation du positionnement de l'aide à domicile dans l'accompagnement des soins d'hygiène « acte technique et relation d'aide »
- Approfondissement des notions fondamentales : notion de besoin, fonctions vitales, proxémie, techniques de communication verbale et non-verbale
- Approche de quelques situations nécessitant un accompagnement spécifique lors d'une aide à la toilette
- Mise en pratique des techniques d'hygiène et de confort en fonction des situations : toilette au lit, toilette au lavabo, douche, réalisation d'un change, rasage, aide aux transferts et à la mobilité, utilisation des aides techniques...

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation de positionnement en amont de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

PRATIQUE CULINAIRE

La finalité de la formation « Pratique culinaire » vise l'apprentissage et/ou la consolidation des techniques de base, dans le but d'être capable de réaliser des repas adaptés aux besoins des personnes accompagnées



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



6 stagiaires maximum

Aucun prérequis



Conseillère en Economie
Sociale et Familiale

MÉTHODE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Cuisine pédagogique



- Aide technique pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Acquérir et/ou consolider les techniques culinaires de base en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité
- Réaliser un repas équilibré avec un budget alimentaire restreint
- Réaliser des techniques culinaires adaptées aux pathologies du vieillissement

LE PROGRAMME

- Acquisition de savoirs sur les techniques culinaires de base : mode de préparation, de cuisson, de transformation d'un aliment brut en préparation culinaire
- Sensibilisation à l'équilibre alimentaire
- Mise en pratique des techniques culinaires : réalisation de préparations à partir de fiches techniques suivant différents modes de cuisson, évaluation organoleptique des aliments et des préparations.
- Mise en pratique des techniques culinaires en fonction des réalités d'intervention : règles d'organisation (dans l'espace et dans le temps), hygiène et de sécurité (risques alimentaires), des conditions matérielles et financières (budget, courses), des publics accompagnés (habitudes de vie, pathologies)

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

EQUILIBRE ALIMENTAIRE ET AIDE AUX REPAS – Niveau 2

La finalité de la formation « Equilibre alimentaire et aide aux repas » - niveau 2 - vise à consolider les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être de l'auxiliaire de vie. Cette formation permettra lors de l'aide à la préparation et à la prise des repas des accompagnements adaptés aux personnes présentant des pathologies spécifiques.



Aide à domicile



Présentiel : 1 jour – 7 heures



10 stagiaires maximum



Connaissance des bases de l'équilibre alimentaire et des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire



Conseillère en Economie Sociale et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



- Aide technique pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les apports nutritionnels recommandés lors de l'élaboration des menus
- Ajuster les réponses alimentaires aux besoins des personnes en fonction des pathologies
- Définir les aides techniques adaptées aux situations accompagnées
- Adapter l'accompagnement lors de la prise des repas en mettant en place des aides techniques et communicationnelles
- Gérer les situations difficiles

LE PROGRAMME

- Rappel des bases de l'équilibre alimentaire pour élaborer des repas adaptés aux besoins des personnes
- Connaissances sur les possibilités d'enrichissement des repas
- Approfondissement des différentes pathologies qui demandent une adaptation de la réponse alimentaire
- Découverte des aides techniques qui facilitent et sécurisent la prise des repas
- Adaptation de l'environnement pour une prise de repas facilitée
- Appropriation de techniques communicationnelles pour aider la prise des repas
- Observation, analyse et gestion des situations difficiles

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

MALADIE D'ALZHEIMER

La finalité de la formation « Maladie d'Alzheimer » est de mieux connaître la maladie, de renforcer et de développer les savoirs et les savoir-faire de l'Aide à domicile dans le but de répondre aux besoins singuliers des personnes développant une maladie neurocognitive



Aide à domicile



2 journées – 14 heures



10 stagiaires maximum



Expérience à domicile souhaitable



Conseillère en Economie Sociale et Familiale

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires



➤ Aide technique pour les personnes à mobilité réduite

➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Acquérir des savoirs et des savoir-faire permettant de développer une communication adaptée avec la personne qui présente des troubles cognitifs
- Acquérir des savoir-faire qui prennent appui sur les activités ordinaires et les activités essentielles pour stimuler et conserver les acquis de la personne
- S'approprier des techniques pour mettre en œuvre des activités adaptées qui soutiennent l'autonomie de la personne
- Acquérir les réflexes en matière de respect des droits de la personne accompagnée et de son entourage

LE PROGRAMME

- Connaissance des facteurs favorisant l'apparition de la maladie
- Approfondissement des différents stades et symptômes de la maladie
- Repérage des incidences dans la vie quotidienne de la personne et des proches aidants
- Découverte et appropriation de techniques facilitantes pour la prise en charge quotidienne de la personne
- Dédramatisation des accompagnements complexes par des mises en situation professionnelles favorisant l'expression des difficultés
- Aide à la prise de distance pour prévenir l'usure professionnelle liée à la charge mentale

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

MOBILISATION – TRANSFERT – PRÉVENTION TMS NIVEAU 2

La finalité de la formation « Mobilisation – Transfert – Prévention TMS niveau 2 » est de renforcer l'acquisition d'une culture de la prévention pour mieux protéger la santé des professionnels exerçant en service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun



Ergothérapeute expérimentée

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

2 lits médicalisés

1 fauteuil roulant

1 lève personne

1 verticalisateur électrique

L'ergothérapeute apporte les aides techniques



➤ aide technique pour les personnes à mobilité réduite

➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Prévenir les risques d'accidents et d'absentéisme liés aux TMS
- Adapter les actions préventives dans le contexte professionnel à domicile
- Identifier, préserver et stimuler les capacités résiduelles des seniors
- Analyser l'environnement domiciliaire pour adapter les conditions de travail

LE PROGRAMME

Analyse des situations complexes de travail vécues comme difficiles

- Compréhension des critères et des signes avant-coureurs
- Analyse des gestes et des postures professionnels

Perfectionnement des techniques de mobilisation « assis-assis »

- Transferts fauteuil-WC, fauteuil-voiture, installation à table

Perfectionnement des techniques de mobilisation au fauteuil

- Rehaussement, translation, verticalisation

Perfectionnement des techniques d'accompagnement à la marche

- Choix et utilisation de la canne
- Sensibilisation des aides à la mobilité

Perfectionnement de l'utilisation des aides techniques au transfert

- Guidon de transfert, disque pivotant, coussin antiglisser
- Sensibilisation à l'aménagement du domicile et des aides techniques
- Présentation d'étude de cas (changement baignoire en douche, etc.)

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Au début : auto-évaluation sur les problématiques liées aux TMS
- ✓ Pendant : évaluation « formative » avec mises en situations concrètes
- ✓ A la fin : évaluation finale des acquis et mesure de la satisfaction
- ✓ Attestation de formation



Qualité de vie au
travail
Prévention
Sécurité

PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES

La finalité de la formation « Prendre soin de soi pour prendre soin des autres » vise par la connaissance de ses propres besoins à mettre en place des moyens de protection lors de l'identification de signaux d'alerte liés à des situations d'accompagnement



Aide à domicile



2 journées – 14 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Responsable de secteur expérimenté et formé à l'andragogie

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation à partir des expériences professionnelles des apprenants



➤ Aide technique pour les personnes à mobilité réduite

➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Identifier ses forces pour prévenir la fatigue physique et psychique
- Appréhender les mécanismes de la relation avec les autres pour maintenir des relations positives et constructives
- Repérer les vecteurs du maintien du bien-être
- S'approprier les outils facilitateurs de son bien-être

LE PROGRAMME

- Identification des ressources internes et externes pour rester à l'écoute de soi
- Sensibilisation aux outils de relaxation pour réguler son stress et renforcer sa motivation
- Découverte des méthodes de communication bienveillante
- Expérimentation et analyse des mécanismes de la relation avec les autres
- Evaluation des gains et outils facilitateurs du bien-être dans l'activité professionnelle

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Participer à la maîtrise des risques professionnels dans sa structure et aux actions de secours en cas d'accident



Tout salarié



2 journées – 14 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Formateur certifié INRS

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Matériel de simulation

Documents INRS



➤ Aide technique pour les personnes à mobilité réduite

➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Se situer en tant que sauveteur secouriste dans sa structure
- Se positionner en tant que préventeur dans sa structure
- Adopter la conduite à tenir en cas d'accident

LE PROGRAMME

[En toutes situations]

Acteur Prévention :

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Participer à une démarche de prévention (définitions, Mécanisme d'Apparition du Dommage)
- Connaître l'articulation du dispositif SST avec les acteurs de sa structure

[En cas d'accident]

Acteur Secours :

Protéger, Examiner, Faire Alerter, et Secourir la/les victimes

8 modules de secours :

- Une victime saigne abondamment
- Une victime s'étouffe
- Une victime ne répond pas et ne respire pas
- Une victime ne répond pas mais respire
- Une victime se plaint de malaise
- Une victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- Une victime se plaint d'une plaie
- Une victime se plaint d'une brûlure

CERTIFICATION

[Validité de 24 mois]

Evaluation :

- Mise en situation d'accident de travail simulé
- Restitution du rôle d'acteur prévention du SST

MAC SST (SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL)

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur sauveteur secouriste du travail



Tout salarié



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Certificat SST de moins de 2 ans



Formateur certifié INRS

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Matériel de simulation

Documents INRS



➤ Aide technique pour les personnes à mobilité réduite

➤ Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser ses compétences en tant que sauveteur secouriste dans sa structure
- Confirmer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure
- Savoir intervenir et porter secours en cas d'accident

LE PROGRAMME

Mise à jour des connaissances en prévention des risques professionnels

Acteur Prévention :

- Analyse des accidents de travail de sa structure
- Réflexion sur les mesures de prévention
- Evaluation de la démarche de prévention (protocoles internes santé et sécurité)

Mise à jour des connaissances secours

Acteur Secours :

Protéger, Examiner, Faire Alerter, et Secourir la/les victimes

8 modules de secours :

- Une victime saigne abondamment
- Une victime s'étouffe
- Une victime ne répond pas et ne respire pas
- Une victime ne répond pas mais respire
- Une victime se plaint de malaise
- Une victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- Une victime se plaint d'une plaie
- Une victime se plaint d'une brûlure

CERTIFICATION

[Validité de 24 mois]

Evaluation :

- Mise en situation d'accident de travail simulé
- Restitution du rôle d'acteur prévention du SST

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La finalité de la formation « Prévention des risques professionnels » vise l'acquisition de savoirs, savoir-être et savoir-faire permettant aux aides à domicile d'être acteur de leur prévention en s'inscrivant dans une démarche globale : évaluation des situations de travail, propositions d'amélioration, transmission d'informations.



Aide à domicile



1 journée – 7 heures



10 stagiaires maximum



Aucun prérequis



Formatrice certifiée par
l'INRS « APS-ASD »
Conseillère en ESF

MÉTHODES et MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Méthode participative

Prise en compte de l'expérience des stagiaires

Mise en situation dans un appartement pédagogique



- Aide technique pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Identifier les risques professionnels du secteur et du métier pour agir en prévention
- Evaluer les situations de travail à risques
- Proposer des améliorations pour réduire les risques professionnels
- Transmettre les informations aux personnes concernées
- Participer à l'amélioration des conditions de travail par des propositions adaptées aux situations rencontrées

LE PROGRAMME

- Articulation du dispositif de prévention et des acteurs internes pour être capable de se situer et de transmettre des informations ciblées
- Risques du secteur et conséquences sur la santé
- Observation et analyse de situations de travail à risques : utilisation de supports et mises en situation
- Recherches des pistes d'amélioration et formulation de propositions
- Techniques communicationnelles pour agir avec les personnes accompagnées

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- ✓ Evaluation diagnostique au début de la formation
- ✓ Evaluation formative en cours de formation
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires
- ✓ Evaluation de satisfaction des stagiaires
- ✓ Attestation de formation



Accompagnement individuel à la VAE -DEAES

Le dispositif « Validation des Acquis de l'Expérience », par son accompagnement méthodologique et individualisé, vise à amener le candidat :

- A engager une démarche réflexive sur ses expériences
- A faciliter le travail de rédaction et d'explicitation du livret 2
- A préparer la soutenance orale pour obtenir la certification



Toute personne souhaitant obtenir une certification par la VAE et justifiant d'une activité ETP de 1607h en lien avec la certification



24h → Accompagnement individuel



Avoir reçu la notification de recevabilité du livret 1

Avoir le Certificat AFGSU pour le dépôt du livret 2



- Accompagnateur VAE
- Formateur dans le médico-social avec une expérience à domicile

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Entretiens individuels

Entraînement à la soutenance (ateliers collectifs)

Mur virtuel collaboratif



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Comprendre et approfondir la notion de compétence
- Appréhender les attendus d'un référentiel en lien avec la certification visée
- S'engager dans une démarche réflexive pour approfondir le travail de rédaction du livret 2
- Mesurer les attendus de la soutenance orale
- Se préparer à la soutenance orale avec le Jury

LES ETAPES

1- Accompagnement à la rédaction du livret 2

● Présentation de la démarche VAE

◇ Présentation du référentiel pour comprendre la notion de compétences

◇ Présentation du livret 2 et des attendus

● Recherche et validation des expériences significatives pour faciliter la rédaction du livret 2

◇ Mise en avant des différents emplois, fonctions ou activités bénévoles

◇ Sélection des activités pertinentes en lien avec le diplôme visé

● Accompagnement méthodologique à la rédaction du livret 2

◇ Suivi individualisé - entretiens

◇ Accompagnement à la rédaction - suivi individualisé

2- Préparation à la soutenance

◇ Présentation des attendus et du déroulement de la soutenance

◇ Mises en situation (sessions collectives)

→ **Accompagnement personnalisé**

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- Dossier de suivi individualisé du candidat
- Evaluation de satisfaction du candidat
- Attestation de suivi du parcours d'accompagnement

Accompagnement VAE

Le dispositif « Validation des Acquis de l'Expérience », par son accompagnement méthodologique et individualisé, vise à amener le candidat :

- A engager une démarche réflexive sur ses expériences
- A faciliter le travail de rédaction et d'explicitation du livret 2
- A préparer la soutenance orale pour obtenir la certification



Toute personne souhaitant obtenir une certification par la VAE et justifiant d'une activité ETP de 1607h



24h – Entretiens individuels 4h
Sessions collectives 20h



10 candidats maximum



Avoir reçu la notification de recevabilité du livret 1



- Travailleur social avec une expérience en structure médico-sociale et à domicile
- Accompagnateur VAE
- Formateur dans le médico-social

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Ateliers collectifs

Entretiens individualisés

Entraînement à la soutenance

Mur virtuel collaboratif



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des formations pour les personnes en situation de handicap par notre référent handicap

LES OBJECTIFS

- Comprendre et approfondir la notion de compétence
- Appréhender les attendus d'un référentiel en lien avec la certification visée
- S'engager dans une démarche réflexive pour approfondir le travail de rédaction du livret 2
- Mesurer les attendus de la soutenance orale
- Se préparer à la soutenance orale avec le Jury

LES ETAPES

1- Accompagnement à la rédaction du livret 2 – 16h

● Présentation de la démarche VAE

- ◇ Présentation du référentiel pour comprendre la notion de compétences
- ◇ Présentation du livret 2 et des attendus

● Recherche et validation des expériences significatives pour faciliter la rédaction du livret 2

- ◇ Mise en avant des différents emplois, fonctions ou activités bénévoles
- ◇ Sélection des activités pertinentes en lien avec le diplôme visé

● Accompagnement méthodologique à la rédaction du livret 2

- ◇ Suivi individualisé - entretiens
- ◇ Accompagnement à la rédaction - suivi individualisé et travaux de groupe

2- Préparation à la soutenance – 7h

- ◇ Présentation des attendus et du déroulement de la soutenance

- ◇ Mises en situation (sessions collectives, jury blanc)

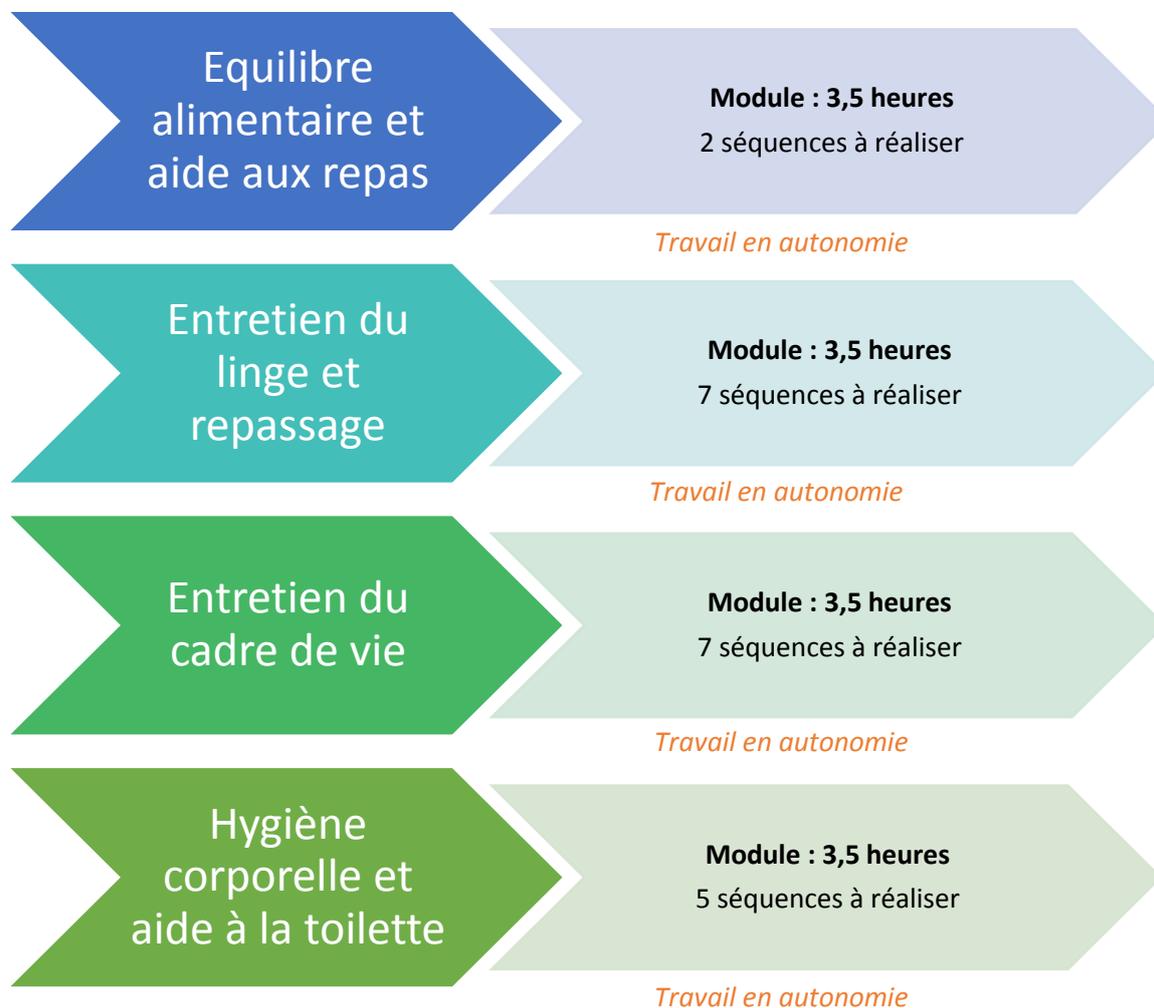
→ Accompagnement personnalisé – 1h

ÉVALUATION ET ATTESTATION

- Dossier de suivi individualisé du candidat
- Evaluation de satisfaction du candidat
- Attestation de suivi du parcours d'accompagnement

Modalités pédagogiques – Formations à distance

Programmes catalogue



Une assistance technique et pédagogique est mise à disposition pour tous les modules de formation à distance



Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 02.28.29.23.73 ou par mail contact@auxilea.com



Règlement intérieur de l'organisme de formation

ARTICLE 1 : Personnel assujetti

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par l'organisme de formation AUXILÉA. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire.

ARTICLE 2 : Conditions générales

Toute personne en formation doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline

ARTICLE 3 : Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres, en respectant les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans les locaux d'AUXILÉA, ainsi qu'en matière d'hygiène.

ARTICLE 4 : Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite. Selon la formation suivie, les stagiaires peuvent être tenus de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.

ARTICLE 5 : Utilisation du matériel

Le matériel ne doit être utilisé qu'en présence d'un formateur et sous surveillance. Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

ARTICLE 6 : Consigne d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux d'AUXILÉA, et d'HARMONIE MUTUELLE pour les parties communes, de manière à être connus de tous les stagiaires.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours.

Des démonstrations ou exercices d'évacuation peuvent survenir au cours d'une formation, afin de vérifier le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie et les consignes de prévention d'évacuation. *(sur ce point particulier, voir les articles R.4227-28 et suivants du Code du Travail)*

ARTICLE 7 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable d'AUXILÉA ou son représentant.

Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve au sein d'AUXILÉA ou

pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable d'AUXILÉA auprès de la caisse de Sécurité Sociale.

ARTICLE 8 : Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de la drogue dans l'organisme de formation.

ARTICLE 9 : Interdiction de fumer et de vapoter

En application du décret n° 2006 – 1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux d'AUXILÉA. Le vapotage est aussi interdit dans les locaux.

ARTICLE 10 : Interdiction de prendre ses repas dans les salles de formation

Il est interdit de prendre ses repas dans les espaces de formation et dans les espaces communs.

ARTICLE 11 : Horaires - Absence et retards

Les horaires des actions de formation sont fixés par le responsable d'AUXILÉA et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires de la convocation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires.

- En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier. L'organisme de formation informe immédiatement l'employeur et le financeur.
- Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent pas s'absenter pendant les heures de formation, sauf circonstances exceptionnelles.
- Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, la feuille d'émargement, et en fin de session le bilan de formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation.

ARTICLE 12 : Accès à l'Organisme

Sauf autorisation expresse du responsable d'AUXILÉA, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre les actions de formation ne peuvent :

- Y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;
- Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux stagiaires.

ARTICLE 13 : Tenue

Les stagiaires sont invités à se présenter en tenue vestimentaire correcte à AUXILÉA.

Le port visible de tout signe politique, philosophique ou religieux est interdit dans l'enceinte de l'organisme, afin de ne heurter aucune sensibilité parmi les stagiaires et d'éviter des troubles dans le bon déroulement des formations.

Sont, notamment, concernés par cette interdiction, les signes tels que les badges, les bijoux, qui évoquent des convictions politiques, philosophiques ou religieuses ainsi que les vêtements ou accessoires vestimentaires dont le port correspond à une prescription philosophique ou religieuse ou à un usage issu d'une conviction philosophique ou religieuses »

ARTICLE 14 : Comportement

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations.

L'usage du téléphone portable est strictement interdit dans les espaces de formation en dehors d'une utilisation à des fins pédagogiques.

ARTICLE 15 : Information et affichage

La circulation de l'information se fait par affichage sur les panneaux prévus à cet effet. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale, ou religieuse sont interdits.

Le présent règlement est affiché dans le hall d'accueil et sur le site Internet d'AUXILÉA.

ARTICLE 16: Responsabilité d'AUXILÉA en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

AUXILÉA décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaires ...).

ARTICLE 17 : Sanctions

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister:

- Soit en un avertissement;
- Soit en un blâme ou un rappel à l'ordre;
- Soit en une exclusion temporaire,
- Soit en une mesure d'exclusion définitive.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable de l'organisme de formation doit informer de la sanction prise :

• L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre du plan de développement de compétences en entreprise.

• L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre d'un projet de transition professionnelle.

Procédure disciplinaire

Les dispositions qui suivent constituent la reprise des articles R 6352-4 à R 6352-8 du Code du Travail.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable d'AUXILÉA ou son représentant envisagent de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

Le responsable d'AUXILÉA ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.

Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié d'AUXILÉA. La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté.

Le responsable d'AUXILÉA ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Une commission de discipline peut- être saisie, pour avis, si une exclusion définitive est envisagée. Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il peut demander à être entendu et à se faire assister. La commission doit transmettre son avis au responsable d'AUXILÉA dans le délai d'un jour franc après sa réunion.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc, ni plus de 15 jours après l'entretien avec le responsable ou la transmission à ce dernier de l'avis de la commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Lorsque l'agissement a donné lieu à une sanction immédiate (exclusion, mise à pied), aucune sanction définitive, relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

ARTICLE 18 : Entrée en application

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 01.09.2020

Fait à NANTES, le 1^{er} septembre 2020

Signature

Danielle ALLORENT

Véronique THOMAS



Centre de formation AUXILÉA
1 rue Léon Gaumont 44700 Orvault
Mail : contact@auxilea.com
Tel : 02.28.29.23.73

